



PRÉFET DU NORD

Lille, le 20 juillet 2012

Communiqué de presse

DU 30 JUILLET AU 24 AOÛT 2012 : ADAPTATION DES HORAIRES A LA PREFECTURE DU NORD



Du lundi 30 juillet au vendredi 24 août prochain, en raison de l'aménagement des horaires de travail lié à la période des congés annuels, les services d'accueil du public de la direction de la réglementation et des libertés publiques (immatriculations, permis de conduire, associations, réglementation générale et économique) et ceux de la direction de l'immigration et de l'intégration (titres de séjour, demandes d'asile, naturalisations) de la préfecture du Nord seront ouverts au public de 8h30 à 12h30 et fermés l'après-midi.

En sous-préfecture de Douai, le service des immatriculations sera également ouvert au public de 8h30 à 12h30 et fermé l'après-midi. Le service des permis de conduire ouvrira aux heures habituelles, mais fermera le mercredi toute la journée. Les autres services ouvriront aux horaires habituels.

Les services des sous-préfectures d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Dunkerque et Valenciennes seront ouverts au public aux horaires habituels.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives aux horaires et démarches administratives effectuées en préfecture et dans les sous-préfectures du Nord sur le site www.nord.gouv.fr.